

PETITE ENFANCE : LANCY POURSUIT SUR SA LANCÉE

Le 25 mars 2021, le Municipal lancéen acceptait le principe d'une municipalisation des crèches et garderies. Avec l'approbation du budget 2022 et l'échec de l'initiative « Une fondation pour plus de places de crèche à Lancy », le projet de la petite enfance porté par Salima Moyard se concrétise. Le nouveau Bureau d'accueil de la petite enfance s'active afin d'offrir un guichet physique unique aux familles dès septembre. L'introduction d'un repas dans certaines garderies dès la rentrée et l'ouverture de 15 places supplémentaires reflètent les avancées en cours.

« Grandir à Lancy » : 150 nouvelles places à l'horizon 2025

Pour parvenir à son objectif d'offrir 150 nouvelles places d'accueil d'ici 2025, Lancy avance étape par étape. Les discussions avec les structures ont abouti en août 2021 à la création d'un règlement commun pour garantir une égalité de traitement à toutes les familles. Par ailleurs, deux crèches et une garderie sont en cours de construction. Initié par Salima Moyard, Conseillère administrative en charge des affaires sociales et du logement ainsi que des travaux, le projet « Grandir à Lancy » prévoit de mutualiser les ressources financières et humaines des 10 crèches et garderies lancéennes, mais également de déployer des projets plus larges pour toutes les familles. D'un point de vue budgétaire, des économies d'échelle seront réalisées, sans augmentation des impôts ou des abonnements.

Nouveauté dès la rentrée 2022 : une prestation complémentaire en garderie

Dès la rentrée d'août 2022, un projet-pilote testant l'accueil élargi sera instauré au sein de la garderie *Caroll* au Petit-Lancy, et dès la rentrée d'octobre dans celle du *Petit Prince* au Grand-Lancy. Concrètement, les enfants de 3 à 4 ans pourront bénéficier d'un repas, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. L'horaire de fin d'accueil sera donc repoussé à 13h (au lieu de 12h actuellement). Cette nouveauté permettra aux enfants de partager un repas, une étape fondamentale dans le processus de socialisation pour les tout-petits. D'autre part, l'horaire élargi offrira plus de temps aux parents pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale. Pour Salima Moyard, « cette prestation supplémentaire s'inscrit dans notre volonté de fournir une meilleure prise en charge. Nous avons conscience des difficultés que rencontrent les parents qui n'ont pas de place d'accueil et c'est pour cela que nous mettons tout en œuvre pour que des solutions soient rapidement mises en place. »

Une quinzaine de places supplémentaires en septembre

Avec cette nouvelle prestation, 14 places supplémentaires vont ouvrir à Lancy. « Même si cela semble peu, cela démontre que Lancy matérialise son objectif d'augmenter le nombre de places d'accueil sur son territoire, et c'est ce que les habitant-es attendent. » note Julia Montefusco Lechenne, responsable de la petite enfance à Lancy.

Concrètement, la municipalisation aura lieu en septembre. Les deux prochaines crèches qui ouvriront leurs portes sont celle des Rambossons en 2023 avec 50 places et celle du Bac-Maisonnettes en 2024 avec 56 places.

Salima Moyard, Conseillère administrative en charge des travaux et des affaires sociales

s.moyard@lancy.ch **Julia Montefusco Lechenne**, Responsable de la petite enfance

j.montefusco@lancy.ch Informations pratiques/demandes de photos : communication@lancy.ch

Ville de Lancy

République et canton de Genève

